

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Major League Soccer : débuts réussis pour Boupendza avec le FC Cincinnati

Willy NDONG
Libreville/Gabon

POUR sa première apparition en Major League Soccer (MLS) avec le FC Cincinnati, leader (51 points) de la Conférence Est, Aaron Boupendza a fait des débuts aboutis lors de la rencontre de la 23^e journée du championnat américain face à Nashville SC (4^e), battu 1-3 hier dimanche au TQL Stadium.

Après avoir commencé la rencontre sur le banc, l'international gabonais a fait son entrée à la 75^e minute alors que sa formation menait au score sur la marque de 2 buts à 1. Et en toute fin de rencontre (90+9^e), Brandon Vazquez, sur le côté gauche, trouve à droite Aaron Boupendza qui ne se fait pas prier pour battre le portier de Nashville Joseph Willis dit "Jo". Score final 3-1 en faveur du leader Cincinnati.



Photo: DR

Ligue 2 : Alan Do Marcolino prêté aujourd'hui pour une saison à Quevilly



Photo: DR/L'Union

W.N.
Libreville/Gabon

IL y a quelques jours, l'international gabonais Alan Do Marcolino prolongeait son contrat avec le Stade Rennais (L1) jusqu'en juin 2026. Peu utilisé la saison dernière avec l'équipe professionnelle, le jeune Do, après accord entre les dirigeants de Rennes et Quevilly-Rouen-Métropole, a été prêté pour une saison chez le pensionnaire de L2. Selon nos informations, la mutation temporaire (contrat) sera signée aujourd'hui lundi en début de matinée. Et

le début des entraînements est prévu pour cet après-midi. "Comme vous le savez, Alan Do a peu joué avec l'équipe première. Mais beaucoup plus avec la réserve de Rennes qui, malheureusement, est descendue en 5^e division. Il ne pouvait donc plus évoluer à cet échelon. Le coach de Quevilly, Olivier Echouafni, a insisté auprès des dirigeants bretons afin d'obtenir un prêt. Ce qui a été fait. Là-bas, il aura un temps de jeu conséquent. L'objectif fixé est qu'il joue un minimum de 20 rencontres dans la saison", nous a confié une source proche du joueur.



CAISSE DES PENSIONS ET DES PRESTATIONS FAMILIALES DES AGENTS DE L'ETAT

Communiqué

La Direction Générale de la Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des agents de l'Etat (CPPF) informe les agents publics et leurs ayants droit, que la campagne de collecte des certificats de scolarité en vue du paiement de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) pour l'année académique 2023-2024 a débuté le 3 avril 2023.

A cet effet, il est demandé à tous les agents de l'Etat, aux retraités du secteur public ou leurs ayants droit, de bien vouloir retirer les imprimés des certificats de scolarité auprès des Directeurs Centraux des Ressources Humaines (DCRH), des Directeurs Provinciaux des Ressources Humaines (DPRH) ou de le télécharger à partir du site internet www.cppf.ga.

Lesdits certificats devront être renseignés, signés par le responsable de l'établissement d'accueil de l'enfant scolarisé, puis retournés :

- auprès des DCRH pour les agents de l'Etat résidant dans la province de l'Estuaire ;
- auprès des DPRH pour les agents de l'Etat et les retraités résidant à l'intérieur du pays ;
- auprès de la Délégation Provinciale de l'Estuaire (DPE) de la CPPF, sise à l'ancienne Trésorerie Provinciale de l'Estuaire (TPE) située derrière le Ministère de la Fonction Publique, pour les retraités résidant dans la province de l'Estuaire ;
- par courrier électronique à l'adresse mail : contact@cppf.ga pour les agents de l'Etat et les retraités résidant à l'Étranger.

Aucun certificat de scolarité ne sera accepté au-delà de la date limite de dépôt fixée au 31 juillet 2023, délai de rigueur.

Pour toute information complémentaire, contacter la CPPF au 011 74 27 22 / 062 16 15 23 / 077 12 10 83 ou sur Facebook : CPPF GABON.